



Conseil économique et social

Distr. : générale
20 décembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquantième session

5-8 mars 2019

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour information : renforcement
des capacités dans le domaine des statistiques**

Renforcement des capacités dans le domaine des statistiques

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, qui a été établi en application de la décision 2018/227 du Conseil économique et social et conformément aux pratiques antérieures, donne un aperçu des activités menées récemment par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat pour aider les pays à renforcer leurs capacités statistiques nationales afin de mieux répondre aux enjeux suscités par le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030. Il contient également des informations sur les efforts menés en collaboration pour synchroniser les initiatives et tirer parti des partenariats et de la coordination en matière de renforcement des capacités statistiques ainsi que sur les nouveaux cadres stratégiques. La Commission de statistique est invitée à en prendre note.

* E/CN.3/2019/1.



I. Introduction

1. À la suite de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹, une plus grande attention a été portée à la nécessité de renforcer les capacités statistiques des pays en développement pour leur permettre de mesurer et suivre les progrès réalisés sur la voie des objectifs de développement durable, y compris les cibles et indicateurs qui leur sont associés, et en rendre compte. Le Programme 2030 demande expressément aux États Membres d'apporter, d'ici à 2020, un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.

2. Le cadre mondial d'indicateurs pour le suivi des objectifs et cibles de développement durable représente un défi considérable pour les producteurs de statistiques officielles. Il exige des pays qu'ils répondent aux nouveaux besoins en matière de données découlant du Programme 2030, y compris la définition d'objectifs et d'indicateurs nationaux. L'élargissement et l'adaptation des systèmes statistiques nationaux et la rationalisation des pratiques se révèlent aussi indispensables pour assurer la production, en temps voulu, de statistiques officielles.

3. Le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, lancé lors du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données, tenu en janvier 2017, a mis en évidence les lacunes dont souffrent les programmes statistiques nationaux et la coordination statistique pour répondre au Programme 2030. Il sert donc de feuille de route pour l'action de renforcement des capacités de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et des autres organismes internationaux, régionaux et nationaux participant à la production de statistiques officielles.

4. Le présent rapport donne un aperçu des activités de renforcement des capacités entreprises par la Division de statistique dans le cadre de son Programme ordinaire de coopération technique ainsi que des projets récents et en cours financés par le Compte pour le développement et des donateurs. Des précisions supplémentaires sur les initiatives de renforcement des capacités de la Division dans des domaines de fond spécifiques tels que les comptes nationaux, les statistiques démographiques et sociales ou la comptabilité économique et environnementale sont fournies dans les rapports thématiques soumis à la Commission de statistique.

II. Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités sur la période 2017-2018

5. Sur la période 2017-2018, la Division de statistique a organisé 97 ateliers et séminaires et 24 réunions de groupes d'experts, au cours desquels 3 250 professionnels ont échangé leurs données d'expérience et reçu une formation (voir tableau 1). Durant cette période, la Division de statistique a lancé pour la première fois une série de cours d'apprentissage en ligne sur différents thèmes statistiques. Au total, 35 cours d'apprentissage en ligne ont été proposés et 2 470 personnes y ont participé.

6. En outre, 185 bourses individuelles ont été octroyées à des statisticiens nationaux et à des experts en information géospatiale originaires de pays en

¹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

développement pour leur permettre d'assister à 29 réunions régionales et internationales.

Tableau 1
Nombre d'activités organisées et de participants, 2017 et 2018

Année	Ateliers et séminaires		Réunions de groupes d'experts		Voyages d'étude		Modules d'apprentissage en ligne	
	Nombre d'activités	Participants	Nombre d'activités	Participants	Nombre d'activités	Participants	Nombre d'activités	Participants
2017	57	1 285	13	732	16	94	11	1 299
2018	40	827	11	406	13	91	24	1 171
Total	97	2 112	24	1 138	29	185	35	2 470

7. Dans le tableau 2, les thèmes des activités organisées sont répartis en cinq grandes catégories, à savoir : a) les statistiques démographiques et sociales ; b) les statistiques économiques, telles que celles portant sur le commerce international, la mondialisation de l'économie, le tourisme, l'énergie et l'activité industrielle ainsi que sur les comptes nationaux ; c) les statistiques de l'environnement et la comptabilité économique et environnementale ; d) les activités liées aux indicateurs des objectifs de développement durable ; et e) la gestion de l'information géospatiale².

Tableau 2
Nombre d'ateliers, de réunions de groupes d'experts et de séminaires, par thème

Année	Statistiques démographiques et sociales	Statistiques économiques (commerce, mondialisation, tourisme, énergie, industrie, comptes nationaux)	Statistiques de l'environnement et comptabilité économique et environnementale	Indicateurs des objectifs de développement durable et suivi des progrès accomplis	Gestion de l'information géospatiale
2017	18	15	19	12	6
2018	12	10	13	12	4
Total	30	25	32	24	10

A. Programme ordinaire de coopération technique

8. Le Programme ordinaire de coopération technique³ aide les pays en développement à consolider leurs capacités, en particulier celles qui contribuent à la réalisation du domaine stratégique 3 du Plan d'action mondial du Cap : renforcement des activités et des programmes statistiques de base. Les activités de renforcement des capacités de la Division de statistique au titre du Programme ordinaire s'inspirent dans une large mesure des travaux normatifs de la Commission de statistique et répondent aux orientations générales et aux programmes d'action convenus lors des sessions de la Commission.

² Les regroupements ne tiennent pas compte des cours d'apprentissage en ligne dispensés par la Division de statistique.

³ Établi par l'Assemblée générale dans sa résolution 58 (I) du 14 décembre 1946.

9. Au cours de la période 2017-2018, compte tenu des résultats du dialogue sur les indicateurs de développement et de l'adoption par la Commission de statistique du Plan d'action mondial du Cap et des normes statistiques internationales correspondantes, l'action de renforcement des capacités de la Division de statistique a été axée sur deux domaines essentiels : a) développer les capacités statistiques nationales pour mesurer, suivre et évaluer, grâce à l'utilisation d'indicateurs, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, et en rendre compte ; et b) moderniser les systèmes statistiques nationaux, en tenant compte des recommandations de la Commission sur la révolution des données et l'utilisation des nouvelles technologies et des mégadonnées pour les statistiques officielles, notamment l'information géospatiale et son intégration aux données statistiques. Les activités dans ces deux domaines ont visé, entre autres, à appuyer la mise en œuvre du Programme mondial de recensements de la population et des logements (2020), des systèmes de registres et de statistiques de l'état civil, du Système de comptabilité nationale, du Système de comptabilité économique et environnementale et du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement. En organisant des activités de renforcement des capacités pour l'utilisation des mégadonnées et des nouvelles technologies aux fins de la statistique officielle et de la gestion de l'information géospatiale, la Division s'est employée à promouvoir le développement et l'utilisation des données et outils géospatiaux pour appuyer le Programme 2030 et les programmes mondiaux connexes.

10. Les activités de renforcement des capacités les plus courantes financées par le Programme ordinaire de coopération technique ont été : a) l'organisation d'ateliers et de séminaires de formation régionaux et sous-régionaux par la Division de statistique seule ou en partenariat avec les commissions régionales et d'autres organisations partenaires internationales et régionales et institutions spécialisées ; b) la prestation de services consultatifs par les quatre conseillers interrégionaux de la Division (dans les domaines du recensement, de la gestion de l'information géospatiale, de la formation statistique et du renforcement des capacités et de l'organisation des systèmes statistiques nationaux) et par des experts, soit des fonctionnaires, soit des consultants, intervenant pour de courtes périodes en tant que personnes-ressources et formateurs ; c) l'offre de bourses d'études, de stages de formation de courte durée, de voyages d'étude et d'une formation en cours d'emploi aux statisticiens nationaux et aux experts nationaux en information géospatiale des pays en développement pour leur permettre d'améliorer et de renforcer leurs connaissances et leurs compétences dans les domaines de la statistique et de la gestion des informations géographiques et pour établir des réseaux régionaux et internationaux.

11. La Division de statistique a organisé plus de 80 ateliers et séminaires au cours de la période et les membres de son personnel ont également contribué au bon déroulement de nombreuses autres activités de renforcement des capacités, organisées et financées par les commissions régionales et autres entités, en agissant en tant que personnes-ressources dans leurs domaines particuliers de compétence. Les descriptions ci-dessous ont trait aux activités organisées par la Division.

12. En ce qui concerne les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques d'état civil, les pays en développement ont continué de recevoir un appui et une formation sur la mise en œuvre des *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, révision 3*⁴, adoptés par la Commission de statistique en 2014, en se fondant notamment sur un manuel publié récemment. Des ateliers visant à promouvoir l'ensemble révisé de nouvelles normes en matière de registres et statistiques de l'état civil ainsi qu'à élaborer et à préserver une approche

⁴ Documents statistiques, série M, n° 19/Rev.3 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.13.XVII.10).

globale de l'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques d'état civil et de la gestion de l'identité ont été organisés en Colombie (octobre 2017), au Viet Nam (novembre 2017) et au Maroc et en Tunisie (mars 2018) en étroite coopération et avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Organisation mondiale de la Santé, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Commission économique pour l'Afrique et de l'ONG Vital Strategies. Les ateliers, qui ont réuni un officier de l'état civil, un statisticien officiel et un professionnel de la santé publique de chaque pays, ont couvert 40 pays d'Asie et d'Amérique latine, permettant à plus de 120 participants d'appréhender la complexité du cadre méthodologique révisé pour les registres et statistiques de l'état civil et l'interopérabilité avec la gestion de l'identité.

13. Pour ce qui est du Programme mondial de recensements de la population et des logements (2020), des efforts importants ont été déployés pour préparer sa mise en œuvre au moyen de l'élaboration et du lancement d'un ensemble révisé de normes internationales et du Manuel sur la gestion des recensements de la population et des logements (révision 2). Plusieurs ateliers visant à former des spécialistes de la gestion et des méthodes des recensements ont été organisés pendant la période considérée en Zambie (mars 2017), au Nigéria (mai 2017), en République-Unie de Tanzanie (juin 2017), en Géorgie (avril 2018), à Sri Lanka (mai 2018) et en Malaisie (juin 2018). Ces ateliers, qui ont bénéficié du plein appui et de la coopération de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et de la Commission économique pour l'Afrique, ont couvert plus de 50 pays et permis de former 140 spécialistes des recensements de la population et des logements.

14. S'agissant du Système de comptabilité nationale (SCN), les pays en développement de presque toutes les régions ont bénéficié d'un appui et d'une formation pour la mise en œuvre du SCN de 2008 et l'établissement des statistiques correspondantes, comme l'avait demandé la Commission de statistique à sa quarantième session. Des ateliers et séminaires sur divers aspects du SCN 2008 et des statistiques connexes ont été organisés au Liban (octobre 2017), au Brésil (septembre 2018), en Chine (septembre et novembre 2018) et en Turquie (octobre 2018). Ils ont rassemblé des fonctionnaires compétents des organismes nationaux de statistique, des banques centrales et d'autres organismes publics. En outre, des travaux ont été engagés en 2018 de concert avec la Commission économique pour l'Afrique aux fins de l'élaboration et de l'exécution de modules d'apprentissage en ligne sur la comptabilité nationale en Afrique.

15. Dans le cadre du programme de mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), un atelier régional consacré à la comptabilité de l'énergie et des émissions atmosphériques et à sa contribution à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions a eu lieu à Antigua (mai 2017) en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Une initiative d'apprentissage mixte a également été organisée sur le Cadre central du SCEE au Bélarus (janvier 2018) en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe. L'apprentissage mixte comportait deux phases : premièrement, un cours de formation en ligne obligatoire et, deuxièmement, un atelier physique. L'atelier physique a permis aux participants de réfléchir à des sujets plus en profondeur, de faire des exercices pratiques et de formuler des projets de plans d'action pour la mise en œuvre du SCEE.

16. Des ateliers régionaux sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement ont été organisés au Gabon (novembre 2017) et au Liban (novembre 2018) afin de communiquer aux statisticiens des bureaux nationaux de statistique et aux experts de certains ministères de l'environnement ou institutions équivalentes des informations détaillées sur les approches actuelles en matière de statistiques de

l'environnement et de leur permettre ainsi de repérer les lacunes et insuffisances des données pour améliorer la production régulière, exacte et fiable de statistiques environnementales. Les statistiques et les indicateurs des changements climatiques ont également été au centre de l'attention, en application du mandat donné à la Commission de statistique d'élaborer un ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs des changements climatiques. En outre, la collecte de statistiques de l'environnement et l'établissement d'indicateurs liés à l'environnement ont été examinés.

17. S'agissant de l'application en cours des Recommandations internationales concernant les statistiques de l'énergie, un atelier s'est tenu en Malaisie (novembre 2017) avec la Commission malaisienne de l'énergie. Plus de 50 participants de huit pays de la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est y ont participé. En outre, un atelier sur les indicateurs énergétiques et environnementaux a été organisé en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes au Guatemala (janvier 2018) pour former les participants à une méthodologie spécifique pour la compilation d'indicateurs associés aux objectifs de développement durable dans ces domaines. Plus de 50 participants ont reçu une formation à cette occasion.

18. En ce qui concerne les statistiques du commerce international de marchandises, du commerce des services et du tourisme, la Division de statistique a organisé des ateliers aux Maldives (avril 2017), aux Philippines (juin 2017), en Chine (septembre 2017) et à Trinité-et-Tobago (mai 2018) financés au moyen de son compte de recettes. Grâce à ce compte, la Division aide les pays en développement à améliorer la qualité, la disponibilité et la diffusion de leurs statistiques commerciales officielles qui seront intégrées dans ses bases de données, telles que la base de données Comtrade de l'ONU, en organisant régulièrement des ateliers de formation régionaux et en octroyant des bourses.

19. Traditionnellement, les bourses octroyées au titre du Programme ordinaire de coopération technique l'ont été à des statisticiens nationaux et à des experts nationaux en information géospatiale de pays en développement pour leur permettre d'assister à des réunions régionales et internationales organisées par des organisations partenaires. Au cours de la période 2017-2018, des bourses ont été octroyées pour permettre la participation aux réunions du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie, du Groupe d'experts des registres des entreprises, du Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale, du Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, de la Conférence cartographique internationale, du Congrès mondial de la statistique, de la Conférence internationale sur les données ouvertes, entre autres.

B. Projets financés au moyen du Compte pour le développement

20. Les ressources du Programme ordinaire ne permettent de répondre qu'à un pourcentage limité des besoins d'assistance technique des pays. Les activités nécessitent souvent la fourniture d'une assistance initiale, qui est ensuite complétée par des projets financés par des ressources budgétaires extérieures, des fonds d'affectation spéciale ou le Compte pour le développement. Le Compte pour le développement est un programme du Secrétariat conçu pour contribuer au renforcement des capacités des pays en développement dans les domaines prioritaires du programme de développement des Nations Unies.

21. Au cours de la période 2017-2018, la Division de statistique a mené à terme deux projets financés par le Compte pour le développement (sur les objectifs du développement durable et sur les statistiques de l'environnement et la comptabilité environnementale et économique intégrée), a poursuivi un projet financé par ce

compte (sur les statistiques et les données) et a lancé deux nouveaux projets sur les migrations et la gestion de l'information géospatiale.

22. Le projet triennal sur le renforcement des capacités statistiques nationales pour mesurer et suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles de développement durable pour l'après-2015 et en rendre compte s'est achevé en juin 2018. Il a été mis en œuvre dans six pays [trois en Asie (Cambodge, Philippines et Viet Nam) et trois en Afrique (Éthiopie, Ouganda et Rwanda)] en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Commission économique pour l'Afrique, et avec d'autres partenaires tels que la Banque africaine de développement et PARIS21.

23. Dans le cadre de ce projet, une évaluation détaillée des lacunes en matière de capacités statistiques a été réalisée dans les six pays. Ces évaluations ont nécessité des consultations avec les fournisseurs de données et les producteurs de statistiques dans les différents systèmes statistiques nationaux. Elles ont permis de déterminer les capacités statistiques actuelles et potentielles des pays concernés pour compiler les indicateurs mondiaux associés aux objectifs du développement durable et de mettre en évidence leur dépendance à l'égard de l'aide extérieure et d'apports de ressources et d'assistance technique supplémentaires au niveau des divers objectifs et indicateurs. Les résultats du projet et les outils élaborés durant l'exécution ont été partagés avec d'autres pays lors de deux ateliers régionaux aux Philippines (novembre 2017) et en Éthiopie (mai 2018).

24. Le projet triennal intitulé « Aider les États Membres à élaborer des statistiques de l'environnement et une comptabilité environnementale et économique intégrée de meilleure qualité pour un suivi plus efficace du développement durable » s'est achevé en 2017. Parmi ses produits figurent notamment des publications nationales et régionales sur les statistiques de l'environnement et une compilation de comptes pilotes de l'environnement ainsi que des plans d'action nationaux concernant les statistiques environnementales et la comptabilité économique et environnementale. Le projet visait à lever les obstacles techniques et institutionnels à la production régulière au niveau national de statistiques de l'environnement et de comptes économiques et environnementaux. Il s'est articulé autour de deux modules. Le module A, qui comptait cinq pays participants situés dans la sous-région de la Communauté d'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Rwanda), visait à renforcer les capacités nationales nécessaires à la production de statistiques de l'environnement et était fondé sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et ses outils. Le module B visait la mise en œuvre du Système de comptabilité économique environnementale dans quatre pays de deux sous-régions : le Kenya et l'Ouganda en Afrique et la Malaisie et l'Indonésie en Asie. La mise en œuvre du projet s'est intensifiée en 2017 avec l'organisation d'ateliers nationaux et régionaux dans les pays concernés ainsi que la fourniture d'une assistance technique à distance.

25. Un projet de 10 millions de dollars financé par le Compte pour le développement, le « Programme de statistiques et de données », qui a été conçu pour renforcer les systèmes statistiques nationaux aux fins du suivi et de l'examen des objectifs du développement durable, notamment en comblant certaines lacunes dans les données, est actuellement mis en œuvre. Il est exécuté par la Division de statistique en coopération avec toutes les commissions régionales, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

26. Le Programme de statistiques et de données comporte quatre piliers : moyens de mise en œuvre, statistiques et indicateurs de l'environnement, statistiques et

indicateurs sociaux et démographiques, et statistiques et indicateurs économiques. La mise en œuvre a commencé progressivement au cours du quatrième trimestre de 2016. Dans les quatre piliers, des activités régionales et sous-régionales ont été engagées pour commencer avant que la priorité ne soit accordée progressivement à des missions de pays, des ateliers nationaux de formation, l'élaboration de directives spécifiques, la mise en évidence des bonnes pratiques et la mise en place de cours de formation en ligne. Par exemple, quatre ateliers de formation sur l'utilisation de nouvelles sources de données (données satellitaires, données de la téléphonie mobile, données de scanners et données des médias sociaux, respectivement) aux fins de l'établissement de statistiques officielles ont été organisés par la Division de statistique en novembre 2017 grâce à des financements du Compte pour le développement. La formation a été dispensée par les membres du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle.

27. Dans un premier temps, il était prévu que le programme se terminerait progressivement par une série d'ateliers sous-régionaux et régionaux d'ici à la fin de 2019. L'évaluation à mi-parcours, réalisée par un évaluateur externe et achevée en novembre 2018, a montré que les activités avançaient de façon satisfaisante et que leur mise en œuvre était globalement en bonne voie malgré le retard pris dans le lancement du programme. Sur la base des résultats et des recommandations figurant dans le rapport d'évaluation à mi-parcours, il a été décidé de proroger le programme d'un an (jusqu'à la fin de 2020) avec un financement supplémentaire de 1,5 million de dollars.

28. Un nouveau projet visant à renforcer la collecte et l'utilisation des données sur les migrations internationales dans le contexte du Programme 2030 a été lancé pour la période 2018 à 2021. Il est piloté par la Division de statistique, en collaboration avec la Division de la population de l'ONU, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations. Les principaux résultats attendus du projet sont : a) un ensemble de lignes directrices pour l'établissement d'indicateurs associés aux objectifs de développement durable ayant trait aux migrations ; et b) des activités de renforcement des capacités à l'intention de pays d'Asie et d'Amérique latine pour promouvoir l'adoption de normes internationales pour les statistiques migratoires et la production des données nécessaires aux indicateurs associés aux objectifs de développement durable relatifs aux migrations. En 2018, des missions d'évaluation des besoins ont été effectuées dans deux pays visés par le projet (Géorgie et Jordanie). La troisième mission d'évaluation des besoins se déroulera aux Philippines en janvier 2019 et sera suivie d'un atelier régional pour les pays asiatiques en février 2019.

29. Un deuxième projet lancé en 2018 porte sur le renforcement de la gestion de l'information géospatiale dans les pays en développement dans la perspective de la mise en œuvre du Programme 2030 et devrait être réalisé entre 2018 et 2021. Il sera axé sur l'amélioration et le renforcement des capacités nationales de gestion de l'information géospatiale dans les pays en développement de deux régions, à savoir l'Afrique et l'Asie et le Pacifique. Il permettra de mettre à la disposition des autorités nationales compétentes à tous les niveaux des informations géospatiales actualisées pour améliorer la gestion de ces informations et consolider les systèmes nationaux qui en dépendent.

C. Projets financés par les donateurs

30. Au cours de la période 2017-2018, la Division de statistique a poursuivi la mise en œuvre de projets financés par des donateurs sur les faits et données concernant l'égalité des sexes, les statistiques sur le handicap, la comptabilité environnementale et économique, le suivi des objectifs de développement durable et la gestion de l'information géospatiale.

31. L'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes (projet EDGE) a continué d'être mise en œuvre par la Division de statistique et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Les Directives des Nations Unies pour la production de statistiques sur la propriété d'actifs dans une perspective femmes-hommes, l'un des principaux résultats attendus, ont été finalisées et publiées. Cinq ateliers régionaux ont été organisés, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en Italie (novembre 2017), aux Philippines (décembre 2017), en Géorgie (juin 2018), en Éthiopie (juillet 2018) et au Chili (août 2018), pour présenter les principales recommandations proposées dans les Directives. Ces ateliers ont bénéficié de la participation de plusieurs experts et représentants des services nationaux de statistique. En outre, dans le cadre du projet EDGE, un rapport technique sur la mesure de l'entrepreneuriat dans une perspective sexospécifique a été finalisé et un cours d'apprentissage en ligne a été élaboré pour assurer une large diffusion et utilisation de la méthodologie EDGE.

32. Le projet sur le renforcement des statistiques sur le handicap dans la perspective du programme de développement pour l'après-2015, financé par le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce, a continué d'être mis en œuvre au moyen de l'organisation de trois réunions régionales en Oman (mars 2017), au Kazakhstan (juin 2017) et à Santiago (juin 2017) sur les statistiques du handicap au service du Programme 2030. Un total de six réunions régionales ont ainsi eu lieu depuis 2016. Ces réunions régionales, organisées en collaboration avec les commissions régionales de l'ONU, avaient pour principaux objectifs d'améliorer l'échange de données d'expérience et de pratiques nationales en matière de mesure du handicap et de favoriser le débat entre statisticiens et experts nationaux sur les besoins nationaux en données pour le suivi du développement inclusif. La Division de statistique coordonne également la révision des Directives et principes pour l'élaboration de statistiques sur le handicap et a organisé une réunion d'experts en 2017 pour lancer ce processus.

33. Le projet sur la comptabilisation du capital naturel et l'évaluation des services écosystémiques a été lancé en 2017 par la Division de statistique en collaboration avec le PNUE, le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et l'Union européenne. Financé par l'Union européenne, il vise à aider les cinq pays partenaires participants, à savoir l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et le Mexique, à faire progresser les connaissances sur la comptabilité environnementale et écosystémique. Des essais pilotes du Système de comptabilité environnementale et économique-Comptabilité expérimentale des écosystèmes seront lancés pour améliorer la gestion des ressources naturelles biotiques, des écosystèmes et de leurs services au niveau national et intégrer les questions relatives à la biodiversité et aux écosystèmes dans la planification et la mise en œuvre des politiques.

34. Ce projet permettra de déterminer les exigences de l'action publique, la disponibilité des données et les méthodes de mesure afin de faire progresser et de généraliser la comptabilisation du capital naturel et de mettre en place des comptes pilotes des écosystèmes dans chacun des cinq pays partenaires stratégiques. Les domaines de travail suivants seront privilégiés au cours de la mise en œuvre du projet

entre 2017 et 2020 : a) élaboration d'un plan national et choix des comptes écosystémiques, en termes d'unités physiques et de valeur monétaire, eu égard aux priorités nationales de chacun des pays partenaires ; b) élaboration de lignes directrices et de méthodologies qui contribuent à la mise en œuvre nationale du projet et au programme mondial de recherche mondial entrepris dans le cadre du SCEE-Comptabilité expérimentale des écosystèmes ; c) élaboration d'un ensemble d'indicateurs dans le contexte du Programme 2030, des objectifs d'Aichi et d'autres initiatives internationales ; d) contributions à l'alignement avec le SCEE des rapports sur le développement durable des entreprises ; e) prise de conscience accrue de la nécessité de la comptabilisation du capital naturel ; f) renforcement des capacités et partage des connaissances afin d'élargir la communauté de praticiens de la comptabilité du capital naturel ; et g) analyse de scénarios sur l'impact des différents choix politiques sur les services écosystémiques.

35. Le projet « Suivi des objectifs de développement durable » a été lancé en 2017 par la Division de statistique avec l'appui du Département du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour mettre les indicateurs associés à ces objectifs à la disposition du plus large public possible et pour renforcer la capacité des pays de les établir et de les utiliser. Il couvre 20 pays d'Afrique et d'Asie, dont 9 ont participé au précédent projet intitulé « Améliorer la construction, la disponibilité et la diffusion des indicateurs nationaux du développement, y compris ceux associés aux objectifs [du Millénaire pour le développement] », qui s'est déroulé de 2009 à 2015.

36. Les principales activités prévues consistent à aider les pays pilotes à élaborer des stratégies nationales de suivi des objectifs de développement durable, à établir de nouvelles plateformes nationales de données et de mégadonnées sur les indicateurs relatifs à ces objectifs ou à améliorer les plateformes existantes et à faire participer les utilisateurs de ces données. Au niveau mondial, les résultats attendus sont une plateforme de visualisation des données sur les objectifs de développement durable qui doit permettre de comparer les séries de données mondiales et nationales et d'établir un échange automatisé de données fondé sur la norme SDMX (Échange de données et de métadonnées statistiques). En 2017, deux réunions de lancement du projet ont été organisées, une pour la région africaine en Éthiopie (mai 2017) et l'autre pour la région asiatique en Thaïlande (juin 2017). À l'issue de ces réunions, des missions ont été menées dans différents pays pour aider les bureaux nationaux de statistique à élaborer des plans de suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et à produire des métadonnées pour les indicateurs nationaux associés à ces objectifs et pour mettre en place des échanges pilotes de données en utilisant les nouvelles normes approuvées par un groupe de travail SDMX-objectifs de développement durable relevant du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Une autre activité prévue vise à aider les pays à intégrer les principes des données ouvertes et de l'interopérabilité des données dans l'élaboration des plateformes nationales concernant les objectifs de développement durable.

37. Le projet de renforcement des capacités statistiques et de gestion de l'information géospatiale financé par le Gouvernement chinois a été prorogé de cinq ans pour couvrir la période 2018 à 2022. Dans ce cadre, on continuera de s'employer à consolider les capacités des systèmes statistiques et géospatiaux nationaux. En 2018, des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés aux Tonga (avril 2018), en Éthiopie (avril 2018) et au Kenya (prévu pour décembre 2018) sur plusieurs domaines différents intéressant l'information géospatiale, tels que la concession de licences pour les données, les cadres juridiques et politiques, les thèmes des données fondamentales et la mesure des objectifs de développement durable. Une réunion de groupe d'experts a eu lieu pour contribuer à une meilleure compréhension des

questions et des difficultés liées à la ventilation par emplacement géographique et à la possibilité pour le système statistique national d'utiliser les flux de données issues des observations de la Terre par satellite pour établir les indicateurs permettant de mesurer les objectifs de développement durable.

38. La Division de statistique poursuit la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités statistiques de la Chine et d'autres pays en développement, qui est financé par le Gouvernement chinois. Au cours de la période 2017-2018, en collaboration avec le Bureau national de statistique de la Chine, elle a organisé six ateliers et réunions internationaux dans différents domaines, tels que les statistiques industrielles, la formation statistique, le SCEE, les indicateurs des objectifs de développement durable, les tableaux des ressources et des emplois et l'économie numérique, qui ont permis de former plus de 600 statisticiens du monde entier. Compte tenu de la nécessité d'assurer le perfectionnement professionnel et stratégique des statisticiens nationaux, le projet a permis d'effectuer des missions consultatives techniques, de parrainer les travaux à court terme de statisticiens nationaux dans les organisations internationales et d'octroyer des bourses pour faciliter la participation à des conférences et séminaires internationaux. Un effort soutenu a également été consenti pour aider les pays, principalement dans la région Asie-Pacifique, à renforcer leurs capacités statistiques nationales afin de mieux relever les défis engendrés par le Programme 2030.

39. Un nouveau fonds a été mis à la disposition de la Division de statistique par le Gouvernement japonais pour appuyer le renforcement des capacités statistiques nécessaires aux pays en développement pour mesurer et suivre les objectifs de développement durable et rendre compte de leur état d'avancement. En 2018, ce fonds a appuyé l'organisation au Japon de deux ateliers, l'un sur la qualité des statistiques pour les objectifs de développement durable (avril 2018) et l'autre sur les statistiques ventilées par sexe dans le cadre du septième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe (novembre 2018). Plusieurs bourses ont également été financées pour permettre à des statisticiens nationaux de pays en développement de participer à certaines manifestations de haut niveau tout au long de l'année.

40. S'agissant des projets financés par des donateurs, la Division de statistique exprime sa gratitude aux Gouvernements australien, britannique, chinois et japonais ainsi qu'à ses organisations partenaires, à la Commission européenne, à Eurostat, à la Banque mondiale, au PNUE et à ONU-Femmes, entre autres, pour l'appui qu'ils ont apporté à ses programmes de renforcement des capacités et compte sur leur soutien et leur collaboration sans faille dans les années à venir.

III. Autres efforts de coordination pour le renforcement des capacités

A. Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable

41. Le Plan d'action mondial du Cap a été lancé de manière informelle lors du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données, tenu au Cap le 15 janvier 2017, puis adopté par la Commission de statistique à sa quarante-huitième session en mars 2017. Ce Plan sert de cadre à l'examen, à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des activités de renforcement des capacités statistiques dans la perspective du Programme 2030. Il a été élaboré par le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

42. La mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap permettra de remédier aux lacunes en matière d'établissement et de coordination des statistiques au niveau national recensées à l'issue de l'adoption du Programme 2030. Ces problèmes doivent être corrigés pour permettre une meilleure utilisation des statistiques produites par les pays dans le calcul des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable à l'échelle mondiale. Toutefois, les orientations fournies par le Plan d'action ne se limitent pas au développement des capacités pour les seuls indicateurs associés aux objectifs. Il s'agit aussi de renforcer les systèmes statistiques nationaux afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins de statistiques générés par la réalisation des objectifs du Programme à l'horizon 2030 et au-delà. À ce titre, le Plan d'action sert de guide pour l'élaboration des stratégies et la planification des futures activités de la Division de statistique en matière de renforcement des capacités.

B. Déclaration de Doubaï

43. Lors du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui s'est tenu à Doubaï (Émirats arabes unis) le 24 octobre 2018, une déclaration a été adoptée à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap. Cette Déclaration appelait à la mise en place d'un mécanisme de financement novateur, ouvert à toutes les parties prenantes et placé sous le contrôle des Membres de l'ONU, qui soit en mesure de répondre rapidement et efficacement aux priorités des systèmes nationaux de données et de statistiques et de mobiliser des ressources nationales et internationales en favorisant les partenariats et les possibilités de financement pour renforcer les capacités de ces systèmes. Ce mécanisme de financement, qui est entièrement déterminé par la demande, doit être créé dans le cadre du mandat de la Commission de statistique et fonctionnera sous la supervision des représentants des systèmes statistiques nationaux et des différentes communautés de données et de donateurs, qui appuieront la prise de décisions sur les modalités opérationnelles et sur la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins en données liés à la pleine application du Programme 2030.

C. Réseau mondial d'établissements de formation statistique

44. Le Plan d'action mondial du Cap définit le renforcement des capacités statistiques comme un domaine d'action essentiel pour respecter la portée et la finalité du Programme 2030. Dans le même temps, l'harmonisation des offres de formation des divers établissements s'impose depuis longtemps, de même que l'élargissement du champ d'action de ces établissements pour améliorer leur efficacité et leur rentabilité.

45. La Division de statistique a ainsi tenu de nombreuses consultations avec un large éventail de parties prenantes sur la création d'un réseau d'établissements internationaux et régionaux dispensant une formation dans le domaine de la statistique officielle. Lors d'une réunion sur la formation statistique tenue à Beijing (septembre 2017), les représentants d'établissements internationaux et régionaux dispensant une telle formation et les représentants d'instituts nationaux de statistique de plusieurs pays ont massivement appuyé la création du Réseau mondial des établissements de formation statistique. Ce Réseau a été officiellement créé en janvier 2018 et sa première réunion a eu lieu en marge de la quarante-huitième session de la Commission de statistique (mars 2018), au cours de laquelle les membres fondateurs et les membres du groupe consultatif du Réseau ont examiné la voie à suivre pour élargir celui-ci à d'autres entités. Actuellement, le Réseau compte 21 membres – 16 établissements régionaux et internationaux de formation et 5 pays dont les bureaux nationaux de statistique disposent de centres de formation statistique qui

dispensent une formation au-delà de leurs frontières nationales –, et il continue d'œuvrer à la promotion de la formation en statistique officielle.

D. Restructuration de la Division de statistique

46. En avril 2018, la Division de statistique a été restructurée pour mieux répondre aux besoins de données générés par le suivi du Programme 2030. Outre les trois divisions techniques, qui regroupent toutes les statistiques sociales et démographiques, toutes les statistiques économiques et toutes les statistiques relatives à l'environnement (plus l'information géospatiale), deux nouveaux services se sont vu attribuer des fonctions plus générales : le Service chargé des activités de sensibilisation et de la gestion des données sur le développement et le tout récent Service chargé des capacités et des innovations en matière de traitement des données. Une partie du programme de travail de ce dernier service consiste à évaluer et à coordonner les activités de renforcement des capacités de la Division de statistique et à assurer une plus grande cohérence entre ces activités et celles des autres entités. Il assure également l'utilisation concertée de nouvelles technologies et méthodes pour la production de statistiques et l'exécution des activités de renforcement des capacités.
